

Informations de base	
<p><b>2016/0062B(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives</p> <p>Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique - adhésion de l'Union européenne: coopération judiciaire en matière pénale, asile et non-refoulement</p> <p>Procédure d'accompagnement <a href="#">2016/0062A(NLE)</a> Procédure d'accompagnement <a href="#">2016/0062R(NLE)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>4.10.09 Condition et droits de la femme 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 7.10.08 Politique d'immigration 7.30.30.02 Lutte contre la violence, la traite des êtres humains et le trafic de migrants 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission conjointe à fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>LIBE</b>	Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	<b>FEMM</b>	Droits de la femme et égalité des genres		
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b>	Affaires juridiques	LEITÃO-MARQUES Maria-Manuel (S&D)	05/04/2022
Conseil de l'Union européenne				